

EDITO

Chers Membres,

Cet été fut l'occasion pour nous, membres du CA, de rencontrer les parents d'enfants suivis par l'équipe d'aides pédagogiques.

Ces rencontres furent intéressantes et montrent que... malgré les nombreux mails adressés par l'apedaf, l'édition de la Parentière, l'édition de brochures, rien ne vaut une rencontre « de visu » entre parents, qui permet d'échanger et entendre les suggestions/questions/remarques.

Merci à tous ceux qui sont venus, qui ont participé, et qui ont également proposé leur soutien pour la collecte de dons ou encore l'opération solidarité de décembre (infos au sein de cette Parentière).

Qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec nous ! Leur soutien et participation sont très appréciés !

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne rentrée !
Au plaisir de vous retrouver !

Bonne lecture !

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Mini-conférence :

La prochaine mini-conférence de l'APEDAF portera sur l'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA. Elle aura lieu le vendredi 13 décembre 2013 de 20 à 22h dans les locaux de l'APEDAF au 11A, rue Van Eyck à 1050 Ixelles

Inscriptions avant le 06 décembre au 02/644.66.77 ou info@apedaf.be

« Les sourds au travail : Mode d'emploi »

Helena ALMEIDA, Chargée de projets d'Éducation permanente



Pourquoi engager une personne sourde ? Et pourquoi pas ? Cette brochure vise à démystifier la surdité et encourager les employeurs à recruter des personnes sourdes ou malentendantes au sein de leur personnel.

Des conseils pratiques, les aides à l'embauche, les contacts utiles sont donnés tout au long de ce fascicule. Des employés et employeurs sourds racontent aussi leur parcours professionnel pour montrer que la surdité n'est pas incompatible avec l'exercice d'une profession.

Au contraire, la présence d'une personne sourde peut s'avérer un élément moteur à la cohésion de l'équipe, en stimulant l'entraide ou en repensant l'organisation du travail au niveau humain et technique. Des mesures qui profitent à tous !

Vous pouvez commander cette brochure en nous contactant via info@apedaf.be ou la télécharger sur www.apedaf.be/Emploi-et-Surdite

Qui-suis-je ? Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes

Michel JORIS, chargé de projets d'Éducation permanente



On peut appréhender la surdité sous l'angle médical ou sous l'angle culturel. Il existe une identité sourde qui se construit dans un rapport à l'altérité, c'est-à-dire au monde des entendants.

Or, la notion d'« identité sourde » a été relativement peu traitée, contrairement à celle de « culture sourde ». Peut-être parce que les éléments d'une culture sont objectivables alors que le sentiment d'être sourd est

difficile à saisir. La personne sourde, au cours du processus de la construction de son identité, peut tendre plutôt vers le pôle déficitaire (la déficience qui la singularise) ou le pôle culturel (l'appartenance à une communauté).

Ces dernières années, l'intégration scolaire et la quasi systématisation de l'implantation cochléaire d'une part, mais également les revendications identitaires des communautés sourdes nationales ou internationales (à travers le développement d'Internet), ont un impact important sur la construction de l'identité des personnes sourdes.

Les pôles identitaires qui entrent en jeu dans la dynamique de la construction de la personne sourde sont multiples, ils ne se résument pas à ces deux opposés. À travers cette brochure, l'APEDAF envisage de donner un éclairage sur cette problématique, à partir de recherches en sociologie, en psychologie et en anthropologie, mais également de témoignages de personnes sourdes.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage à partir de notre site Internet : www.apedaf.be/Qui-suis-je-Ebauche-de-reflexion ou en nous contactant.



OPÉRATION DE SOLIDARITÉ 2013...

Diffusons largement l'information et aidons concrètement l'APEDAF à pérenniser et développer ses projets d'aide en faveur des familles d'enfants sourds !!!

C'est désormais acquis : l'APEDAF organise annuellement en décembre une vaste opération de solidarité¹.

Elle consiste, rappelons-le, à proposer de jolis coffrets de pralines (notamment nos célèbres petites souris) comme cadeaux de fin d'année tant pour le personnel que pour les clients d'entreprises belges et étrangères.

Cette année, le produit sera quelque peu revisité, compte tenu du changement de fournisseur. Un document plus détaillé de présentation de celui-ci et de l'opération ainsi qu'un bon de commande pourront vous être envoyés sur simple demande par courriel.

Votre aide et vos contacts (professionnels) nous sont à nouveau indispensables pour concrétiser ce beau projet et toucher ce public-cible !

Pourriez-vous avoir l'amabilité de diffuser l'information le plus largement possible auprès de vos connaissances et, par exemple, au sein de la société pour laquelle vous travaillez ? Cette année, votre participation s'avèrera encore plus utile compte tenu du déficit budgétaire important de l'APEDAF. Elle permettra de réduire le coût des aides pédagogiques qui soutiennent les enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire.

Nous vous demandons de nous faire part de vos possibilités concrètes de vente à l'adresse e-mail info@apedaf.be pour le 15 octobre au plus tard.

Ce délai doit impérativement être respecté afin de disposer d'un temps suffisant pour passer commande auprès du chocolatier.

Nous vous remercions vivement pour votre précieuse collaboration et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe de l'APEDAF

¹ Cette initiative est totalement indépendante de l'Opération Souris proprement dite et ne doit nullement constituer une entrave au bon déroulement de notre action annuelle de solidarité de février.

Faites un **don** à l'APEDAF et soutenez concrètement ses actions d'aide en faveur des familles d'**enfants sourds**.
Ensemble, contribuons à une plus grande ouverture à la différence.

IBAN BE02 0010 6356 0540 / BIC GEBABEBB
(déductibilité fiscale pour tout don de minimum 40 €)



Une journée pas comme les autres pour des élèves EXTRA-ordinaires !

Nathalie LOUIS, Aide pédagogique de Wallonie

Objectif : détente après les examens !



- 08h30 :** Départ de l'école de l'Orangerie, à Wavre, où je suis venue chercher mes 3 élèves : Johan, Hugo et Simon
- 09h00 :** Rencontre avec Eric Fort, un jardinier aveugle, spécialisé dans la culture des tomates. Est-il vraiment aveugle ???
- 10h00 :** Jeux et lecture à la maison, découverte du jardin, pendant que je prépare (avec un coup de main de l'un ou de l'autre), le gâteau d'anniversaire de Hugo (9 ans la veille !) et la sauce bolognaise.
- 11h30 :** Cueillette des fraises pour le dessert et « lèchage » des plats !
- 12h00 :** Repas et dégustation des fraises
- 13h00 :** Promenade dans les bois de Bousval, à pas de loups (hum, hum...) pour avoir une chance d'observer les chevreuils. On en a vu (ou presque ;) au moins une dizaine !
Nos découvertes : des traces d'animaux mystérieux, des fleurs, cocons, larves de coccinelles...
- 14h30 :** Gâteau d'anniversaire (Mmm.. plus une miette !)
- 15h30 :** Retour à l'école

Merci à vous trois pour cette belle journée et pour le gentil mot de remerciement sur le tableau de mon hall.

Et félicitations à tous ceux qui, comme Johan, ont réussi leur CEB cette année !!!

Fête des AP de Bruxelles

L'équipe des AP de Bruxelles



L'équipe des AP de Bruxelles remercie chaleureusement les familles présentes ce 22 juin dernier.

Ce fut bien agréable de se retrouver après les épreuves de la fin d'année scolaire et de passer ensemble une belle après-midi ponctuée par des petits jeux et la dégustation de mets salés comme sucrés.

Au plaisir de nous revoir lors de prochaines festivités.

(G)LOBE TROTTER

Des classes bilingues au Japon

Au Japon, l'école Meisei Gakuen (signifie « École claire comme le ciel bleu ») qui est une première école privée bilingue de la Langue des Signes Japonaise (JSL), a ouvert ses portes aux enfants sourds, en 2008 à Shinagawa dans la proximité de Tokyo. En février 2009, elle accueille une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans.



Depuis 2010, elle accueille également des élèves du secondaire.

La création des classes bilingues de cette école provient de l'initiative des parents d'enfants sourds qui n'ont pu attendre que

cela vienne de l'éducation nationale. Ils sont donc actuellement dépendants des dons privés.

Cette école offre un riche environnement de la langue des signes pour les enfants sourds, leur permettant d'apprendre comme les enfants entendants dans des écoles ordinaires.

Par le biais de la langue des signes japonaises (JSL), les enfants apprennent à lire et à écrire, apprenant ainsi à être bilingues en JSL et en japonais. Une équipe de cette école affirme : « Il est plus important pour leur permettre de grandir dans une langue qu'ils peuvent comprendre, d'être dans un environnement dépourvu de stress, tel que recommandé par la plupart des spécialistes de l'enseignement bilingue. Meisei a élaboré le programme concret d'une méthodologie qui adhère à cette philosophie de l'éducation bilingue. »

La langue des signes japonaise a été interdite pendant 70 ans dans les écoles japonaises. Le manga « l'orchestre des doigts » retrace l'histoire des Sourds du Japon et leur « Congrès de Milan ». Disponible dans notre centre de documentation.

Source : <http://www.tendancesourd.com/classes-bilingues-japon/>

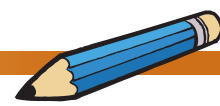


Tableau d'activités

À afficher sur la porte de sa chambre pour prévenir le reste de la famille de l'activité en cours...



Matériel :

- > du carton ou carton plume
- > des feuilles de couleurs dont une feuille de canson foncée
- > de la colle
- > du papier-collant
- > des vieux journaux ou magazines
- > un petit cordon en cuir ou un ruban
- > une petite pince à linge
- > une paire de ciseaux

Réalisation :

- Découper un morceau de carton d'environ 23 x 18 cm.
- Déchirer des morceaux de papier couleur, les placer selon ses goûts et les coller bien fort sur le carton.
- Découper dans les journaux et magazines toutes les lettres nécessaires pour former les mots qui correspondent aux activités.
- Faire 2 trous sur la partie droite du tableau, placés juste au-dessus de la première activité, et juste en dessous de la dernière activité.
- Faire glisser le cordon ou ruban dans chaque trou, et faire un nœud de façon à ce que le cordon soit bien tendu. Le faire tenir avec du papier collant.
- Placer la pince à linge sur le cordon. On peut coller dessus une petite coccinelle, un nœud, un bouton, ou simplement la peindre, pour qu'elle soit bien visible
- Découper dans une feuille de couleur type canson un cadre légèrement plus grand que le texte d'une activité. Placer le cadre entre le cordon et la pince à linge.

Tout en haut, on peut écrire « Chambre de ... » avec le prénom et placer le tableau sur la porte, avec une punaise par exemple.

Source : www.hugolescargot.com

PROCHE DES PARENTS

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

Ludivine Descamps

Je suis sourde profonde appareillée et j'oralise plutôt bien. Mes parents sont sourds et dans ma famille on signe tous. J'étais intégrée dans une école entendante sans interprète de la maternelle jusqu'au primaire.

Ensuite, au secondaire, j'ai eu des aides pédagogiques (des éducateurs d'un service d'aide à l'intégration sont venus pour faire la prise de note).

En supérieur, j'ai eu pour la première fois des interprètes en langue des signes et je suis devenue dépendante d'elles (dans le cadre scolaire, bien sûr)...

En 3ème primaire, j'ai eu pour la première fois un cours de Néerlandais. Ce cours était dispensé oralement: beaucoup de vocabulaire à apprendre. J'étudiais beaucoup à la maison et essayais de comprendre à l'oral. Je passais mes examens, mes leçons etc...comme tout le monde jusqu'à la 1ère secondaire.

A ce moment-là, j'ai eu une personne qui prenait note pour le néerlandais et j'essayais toujours de comprendre à l'oral. Pour les examens, je m'exprimais oralement mais je ne faisais pas des examens de « compréhension à l'audition ».

En tant que sourde, ce n'était pas possible pour moi. On me donnait la transcription écrite. Les entendants écoutaient des CD's et répondaient à l'écrit et moi je lisais et je répondais à l'écrit. On avait donc les mêmes questions, j'ai déjà dit que, par contre, je m'exprimais oralement.

En 3ème secondaire, j'ai eu l'anglais en plus du néerlandais. J'étais encore dans la compréhension orale de l'anglais. C'était quelque chose de très difficile pour moi: vous savez, au niveau de la phonétique, l'anglais est très différent de la langue française mais peut être assez proche (par exemple, "i" en anglais c'est plutôt "aie" en français).

Donc en 3ème, j'utilisais beaucoup moins l'oral, parce que la prof comprenait bien la surdité et ne souhaitait pas que je fasse un surplus d'effort. Les cours étaient aussi moins donnés à l'oral.

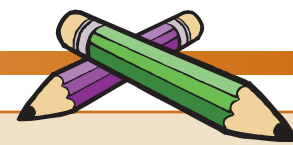
J'ai recommencé ma 3ème année dans une autre école où j'avais toujours le néerlandais et l'anglais. Dans le cours d'anglais, je travaillais beaucoup à l'oral. C'était un niveau beaucoup plus sévère. Mon but était vraiment que je réussisse à passer l'examen oralement. Je suis restée jusqu'en 4ème dans cette école. Ensuite, j'ai changé d'option, je n'avais plus d'anglais. Pour les examens, je m'exprimais oralement.

Pour les évaluations, comme je ne peux pas avoir la même prononciation qu'un entendant, j'étais plutôt évaluée sur la structure et la grammaire des langues étrangères.

J'ai poursuivi mes études supérieures comme assistante sociale. J'ai choisi une école (la seule Haute Ecole de Wallonie-Bruxelles) qui dispense un cours de néerlandais. Je trouvais cela important en tant que belge afin de pouvoir travailler sur Bruxelles (région bilingue).

Je reviens un petit peu sur la 3ème secondaire : en 3ème, je rêvais de devenir interprète en langue étrangère et puis un jour on m'a dit : « non, tu es sourde, tu ne pourras pas entendre les discours ». Donc mon rêve s'est écroulé et puis finalement j'ai choisi une autre vocation...

J'aurais pu être dans la traduction mais je n'ai pas poursuivi dans cette voie-là.



Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

L'apprentissage des langues étrangères se révèle souvent problématique pour les enfants sourds et les méthodes pour les accompagner vers l'acquisition de ces langues doivent être envisagées en tenant compte de nombreux facteurs: le mode de communication privilégié par l'enfant et sa famille, la filière d'enseignement, l'histoire familiale...

Ce vendredi 14 juin 2013, l'APEDAF avait invité Esmeralda Menis, professeure de néerlandais et d'anglais à l'Ecole Intégrée pour aborder cette question dans un contexte de l'enseignement spécialisé et partager son expérience pédagogique. Trente-trois personnes sont venues nous rejoindre, certaines avaient le déplacement depuis la Province du Luxembourg pour venir apprendre et échanger sur le sujet. Le public était composé d'enseignants, de professionnels du monde de la surdité, d'aides pédagogiques, de personnes sourdes et de parents d'enfants sourds.

Vous trouverez, ci-dessous, la retranscription de l'enregistrement de l'interprète (parce que la conférencière s'est exprimée en langue des signes).

Bonsoir à tous,

Je suis Esmeralda, j'enseigne à la fois l'anglais et le néerlandais, je travaille à l'Ecole Intégrée depuis 5 ans. Le Centre « Comprendre et Parler » et l'Ecole Intégrée sont situés dans le même bâtiment mais ce sont deux instituts différents. L'Ecole Intégrée est une école qui prend en charge des enfants de la maternelle jusqu'au secondaire alors que le Centre Comprendre et Parler est un centre de logopédie qui dispose d'interprètes et d'audiologues, etc...

J'enseigne uniquement en secondaire de la 1ère à la 6e. (4e, 5e, 6e techniques et professionnelles) Par rapport à l'enseignement des langues étrangères en secondaire, il y a différentes façons de procéder. Je vais d'abord parler de la relation qu'il est important d'entretenir avec les élèves. La première année que je suis arrivée, les élèves étaient assez surpris, étonnés, de voir que leur enseignant était un enseignant sourd. J'ai dû leur expliquer qu'effectivement c'était une des possibilités. Les élèves m'ont dit : « oui, mais tu dois entendre un petit peu pour enseigner ». J'ai dit : « Non, je suis sourde profonde et pourtant je peux donner cours ».

Je sentais une frustration de la part des élèves qui se posaient beaucoup de questions. Les élèves avaient beaucoup de difficultés à imaginer leur avenir, à imaginer leurs études, rentrer à l'école supérieure, à l'université. Pour eux, c'était quelque chose qui paraissait très difficile alors que beaucoup de sourds ont réussi leurs études. C'est quelque chose que je dois souvent leur expliquer. Cela concernait surtout les premières et les deuxièmes. Ensuite, en 4ème, 5ème, 6ème il y avait des personnes qui étaient confuses au niveau du rôle parce que, comme vous le savez, le monde des sourds est un monde très petit. On se rencontre donc souvent lors de conférences ou lors de manifestations telles que la JMS, la journée mondiale des sourds, ou encore lors d'activités théâtrales... Les élèves étaient donc souvent amenés à me voir à l'extérieur et se disaient : « mon enseignante est ici, il va falloir être sérieux ! ». Mais non, je ne suis pas ici en tant qu'enseignante. Il faut vraiment travailler là-dessus, c'est quelque chose de vraiment difficile. Et puis, petit à petit, les élèves ont pris l'habitude de me voir à l'extérieur de la classe et de me voir en tant qu'Esmeralda et non plus en tant qu'enseignante d'anglais ou de néerlandais.

Je vais maintenant parler de la pédagogie. J'ai identifié trois difficultés qui sont systématiques chez les élèves et je vais les mettre en lien avec les méthodes que j'utilise.

La première difficulté, c'est la mémorisation, la deuxième est liée à l'accès au français et la troisième est liée à l'expression. Il y a une certaine timidité chez certains élèves sourds qui complique l'expression.

Les compétences pour l'acquisition des langues étrangères.

Nous avons quatre compétences à travailler : l'écrit, l'expression orale, l'expression écrite et la compréhension à l'audition (dont les sourds sont dispensés).

Pour l'écrit, on peut être confronté aux lacunes en français des élèves sourds. Comment aborder l'apprentissage des langues étrangères tel que le néerlandais si connaissances en français sont insuffisantes. C'est vraiment très difficile de remédier aux difficultés de la langue française et de la langue étrangère en parallèle.

Pourtant, je suis souvent obligée de travailler à la fois le français et la langue étrangère. Par exemple, le mot « carnivore ». Il y en a certains qui ne connaissent pas le mot carnivore en français donc je ne peux pas l'aborder dès le départ dans la langue étrangère je dois d'abord le travailler en français : donner le sens et l'expliquer en langue des signes. Lorsque les élèves ont compris le signe de carnivore, l'ont identifié et l'ont associé au mot « carnivore », je peux ensuite l'aborder en langue étrangère.



Par rapport à la mémorisation, il y a beaucoup de listes de vocabulaire qui sont données. Les élèves de 1ère et de 2ème année ont sans doute plus de difficultés. Leur problème de mémorisation est important si on les compare avec les élèves d'une école ordinaire. L'école ordinaire aborde une langue étrangère dès le primaire alors que dans les écoles spécialisées, on commence beaucoup plus tard. On commence en 1ère secondaire donc il y a déjà un retard. En 1ère et 2ème secondaire, nous donnons donc beaucoup de listes de vocabulaire et c'est très difficile pour les élèves sourds de mémoriser ces listes. Il y a donc beaucoup de tests, contrôles pour vérifier régulièrement si la mémorisation est constante chez ces élèves.

Ce ne sont pas nécessairement des interrogations qui se retrouvent dans le bulletin mais c'est une manière pour moi de vérifier si les devoirs sont bien faits à la maison et ce qui est problématique. Petit à petit, l'acquisition commence à pouvoir se faire.

Je voudrais à présent vous parler de la deuxième compétence : la compréhension à la lecture. On a l'habitude de donner des textes aux élèves et on leur demande de les lire. Au niveau pédagogique, chez les entendants, on donne un texte et puis un questionnaire auquel ils doivent répondre.



Les sourds ont des difficultés à la lecture. Je dois toujours vérifier s'ils ont bien compris les consignes, s'ils ont bien compris les textes, s'ils ont bien compris les questions.

Donc, je donne le texte ; on le lit d'abord ensemble, on le traduit en entier ensemble en LSFB (et en écrivant les phrases en français au tableau que les élèves recopient), on le traduit du néerlandais vers le français. On utilise un tableau pour écrire cette traduction.

Lorsque que la compréhension est bonne, j'explique les consignes et j'explique les questions et donc ils doivent ensuite répondre aux questions. Le travail de compréhension à la lecture est souvent lié à l'actualité. Ils n'ont pas beaucoup de textes de grande littérature ou d'un livre scolaire. Les élèves ont plus de difficultés pour le cours de néerlandais. Ils sont plus motivés par le cours d'anglais.

L'anglais, il est plus utilisé à l'extérieur, il leur est plus utile donc c'est plus difficile pour les motiver pour le cours de néerlandais.

2 <http://netlor.ecoleintegree.be>



La troisième compétence, c'est l'expression orale. Les sourds sont coincés par cette compétence. J'ai suivi des cours de langue des signes flamands (VGT: Vlaamse Gebarentalen). J'ai ensuite pu l'utiliser avec ces élèves en classe. C'est de cette manière que nous travaillons la compréhension à l'oral. Je trouve que c'est une bonne façon de s'adapter aux élèves sourds. Pour les élèves entendants, la compréhension se travaille au niveau de l'oral, de la voix et pour les élèves sourds, au niveau de la langue signes étrangère avec des signes néerlandais. C'est dans ce sens que nous allons poursuivre.

Il y a une compétence qu'on ne travaille pas avec les élèves sourds, c'est la compréhension à l'audition. Ce n'est pas intéressant de travailler avec des cd.

Par rapport à l'éducation, au niveau de l'éducation orale linguistique, il y a des jeunes à qui c'est assez difficile de donner une langue étrangère. Cela dépend des écoles. Mes élèves sont souvent des jeunes qui arrivent de l'étranger et ne parlent pas français au départ. Lorsqu'ils arrivent à l'école, ils ne connaissent pas le français. C'est une difficulté supplémentaire à laquelle il faut faire face. J'ai dû réfléchir à différentes mesures pour remédier à cela. Je n'ai pas une pédagogie parfaite, c'est quelque chose que je dois mettre en place. Comme j'ai beaucoup d'élèves différents qui arrivent, je dois nécessairement m'adapter.

Si c'est un élève qui utilise la communication orale, je vais plus travailler l'oralisation ; si c'est un élève qui utilise plutôt le français signé alors j'utilise le français signé. Je m'adapte vraiment à la modalité de communication de chaque élève et je fais toujours attention à ce qu'ils aient bien compris. Je ne me dis jamais « j'ai donné cours, ils doivent comprendre ». Je vérifie toujours s'ils ont bien compris.

Par rapport au français, j'aborde aussi des notions de grammaire puisque la structure en français a quand même une structure grammaticale difficile. Certains sourds utilisent la langue des signes ou le français signé. La structure française et néerlandaise sont différentes. On utilise la grammaire française de façon simple : le sujet, le verbe, le complément dans une phrase. Lorsque c'est compris en français, j'aborde alors la structure du néerlandais. Une structure tout à fait différente. La structure de l'anglais est plus proche de celle du français mais pour le néerlandais, c'est vraiment très différent de la langue française. Je dois donc expliquer, petit à petit, et m'adapter à chaque élève. Si un parent ou un adulte a envie d'enseigner une langue étrangère, je crois qu'il faut essayer d'utiliser la méthode la plus simple possible : un système fixe, un référent, des référentiels, beaucoup de visuels et être en lien avec leurs centres d'intérêts pour motiver les apprenants.

Il m'arrive d'être dans une classe où tous les élèves veulent être coiffeurs. Dans ce cas, j'aborde la langue sous l'angle de la coiffure. Comment allez-vous aborder les prix avec les clients... parler de balayage, de techniques... Ils pourront ensuite réutiliser ces connaissances dans la vie professionnelle. Il est important aussi d'utiliser beaucoup le jeu. Au travers de jeux, on parle de grammaire, de questionnaires, de tout en même temps mais de manière ludique.



On peut jouer au jeu des 7 familles par exemple, que vous connaissez sans doute.

On voit d'abord le vocabulaire : la famille, les parents, les grands-parents et ensuite on peut jouer à ce jeu et réutiliser le vocabulaire appris. J'ai adapté un jeu de l'oie aussi. Jouer à ce jeu en flamand serait difficile pour ces élèves, mais une fois adapté, il est vraiment chouette.

Dès les 1ères années, on parle aussi de sujets d'actualité, auxquels sont déjà sensibilisés les jeunes.

J'avais également envie de vous dire que j'enseigne depuis 4 ans et que je suis encore en réflexion sur la pédagogie, sur la façon d'enseigner aux élèves sourds.

Je suis toujours en cheminement. C'est vraiment en fonction de ce que montrent les élèves. Pour certains, une technique de pédagogie va fonctionner mais pas pour d'autres. Lorsque cela ne fonctionne pas, je vais devoir réfléchir et me questionner sur ma pratique. J'ai toujours grand plaisir à enseigner une langue et l'enseignement avec les plus jeunes c'est vraiment quelque chose de très chouette. Si je fais un bilan de ces quatre années, j'ai vraiment envie de continuer et j'aimerais aussi que par la suite d'autres personnes se décident à enseigner. Peut-être que certains jeunes en me voyant se diront : « moi aussi je peux faire la même chose, j'ai envie aussi de faire ça, j'ai envie d'être enseignante ». Cela me ferait plaisir de voir que je peux communiquer ce plaisir, cette envie.

Suite à la présentation, d'Esmeralda Denis, beaucoup de questions ont été posées... nous en avons reproduit quelques une ci-dessous :

Est-ce que vos élèves sont tous signants ou il y a des oralistes, parce que je sais qu'à l'école intégrée il y a les deux ?

Il y a les deux. Il y a des sourds qui utilisent uniquement le français signé aussi et d'autres, la langue des signes.

En vous écoutant, je me disais que pour ceux qui signent uniquement, la langue française c'est déjà un apprentissage d'une langue étrangère !

Oui ! La langue française n'est pas la langue maternelle innée des sourds. Le français s'apprend en parallèle, avec une aide à la communication. Oralistes ou signeurs, il y a, je pense, une différence déjà au niveau pédagogique. Ce n'est pas simple mais c'est très intéressant.

Je voulais dire quelque chose d'important par rapport à la philosophie de l'Ecole Intégrée. Jusqu'à la 4e année, les cours se passent dans l'Ecole Intégrée. Ensuite, à partir de la 5ème, ils sont en intégration dans une école ordinaire. L'objectif est que leur intégration avec des entendants se passe au mieux. Il faut donc travailler en parallèle la mémorisation et la communication.

En tant que professeur de langue étrangère, vous-même, vous avez appris une langue étrangère. Comment ?

Ce sont mes parents qui m'ont donné le goût d'apprendre des langues étrangères. Ma maman est néerlandophone et mon papa est Italien. Dès le départ, c'était une mixité culturelle et on communiquait, de temps en temps, en néerlandais. Ensuite, j'étais à l'école avec des entendants. J'ai toujours choisi des options en langue et puis un jour, je me suis dit, pourquoi ne pas devenir enseignante.

Quelle langue des signes utilisais-tu puisque ta maman est néerlandophone et ton papa italien ?

Au départ, j'ai utilisé la LPC. J'ai été éduquée avec la LPC et non pas avec la langue des signes. J'ai toujours communiqué avec la LPC. Donc, effectivement, il y a une façon particulière de connaître le néerlandais : j'utilisais le code néerlandais (VIC) et le code français.



En parlant de la LPC, est ce que vous avez utilisé le Cued speech ?

Oui, je l'ai appris et l'utilise parfois.

Vous l'avez essayé à l'école ou pas ?

Effectivement, c'est pratique ! C'est difficile d'aborder les problèmes de grammaire en langue des signes. Dans ce cas, j'utilise le « Cued speech », pour le néerlandais aussi. Mais, dans la classe, je n'ai jamais utilisé à 100% l'anglais ou le néerlandais. Les élèves sont sourds et le niveau n'est pas le même que celui des entendants. S'ils sont à l'école intégrée c'est parce qu'ils ont des difficultés à être en immersion totale 2h par semaine.

Comme à l'accoutumée, à l'issue de la conférence, nous avons distribué une fiche d'évaluation (qui concerne la soirée en général, donc aussi les témoignages). Vingt et un participants ont répondu au questionnaire. Pour quatre d'entre eux, cette mini conférence a parfaitement répondu à leurs attentes, pour neuf, de manière satisfaisante et pour sept, partiellement.

Parmi ces derniers, certains regrettaient de ne pas avoir retrouvé le profil de leurs enfants qui sont en intégration, d'autres auraient voulu avoir le témoignage d'un enfant, pour d'autres encore la présentation avait été trop axée sur la différenciation LS/oralisation en général et n'avait pas été assez claire concernant l'apprentissage des langues étrangères.

Ces remarques nous confortent dans l'idée d'organiser une prochaine mini-conférence sur le même thème mais selon une approche différente.

Ces personnes ont également fait des commentaires très positifs: « Super de voir de jeunes sourds qui sont si enthousiastes et ont eu un beau parcours », « Excellent », « Malheureusement, je quitte bientôt la Belgique. Je n'aurai donc pas l'occasion de revenir. Merci pour les conférences passées et les nombreuses brochures très intéressantes. », « Ce moment est trop vite passé ! », « Félicitations à l'interprète. C'est la première fois que je vois une conférence où l'interprétation LSFB-français est satisfaisante », ...

Nous sommes sûrs que ces commentaires vous auront donné envie de venir nous rejoindre pour une de nos prochaines mini conférences.

TEMOIGNAGES

Rachid El Ouaghli

Je m'appelle Rachid El Ouaghli. Je suis né sourd. J'ai des frères et sœurs sourds, j'ai une identité sourde mais mes parents sont entendants. J'ai dix frères et sœurs. Je suis le petit dernier. J'ai neuf frères et sœurs qui sont sourds et un entendant : le pauvre entendant dans cette famille de sourds ! Mes parents sont entendants mais, pour moi, cela n'a pas posé de problème. Je connais la langue des signes. Puisque je suis le dernier d'une grande famille de sourds, mes parents connaissaient déjà la langue des signes. Mon père s'exprimait plus par mimés. Comme je suis d'origine marocaine, on utilise beaucoup les mains pour s'exprimer. Dans la culture italienne, marocaine... le gestuel est beaucoup utilisé. Ma langue maternelle c'est donc la langue des signes.

Il y avait tous mes frères et sœurs (qui signaient) devant moi, j'étais assoiffé d'apprendre.

Mes frères et sœurs étaient à l'école à Woluwé et à l'IRSA. Les langues des signes étaient différentes dans ces deux écoles. Il y avait des similitudes mais il y avait aussi des différences entre les langues des signes à Woluwé et à l'IRSA et en plus il y avait la langue des signes marocaine. J'ai grandi avec toutes ces langues des signes. La question d'où j'allais aller à l'école s'est posée. A mon époque, on était obligé d'aller à l'IRSA. Les garçons devaient aller à l'IRSA, donc chez les sœurs et ensuite c'est devenu l'école à Woluwé.

A l'âge de 12 ans, je suis parti à l'école de Berchem. A Berchem, la langue des signes était encore différente. J'ai dû apprendre la langue des signes de l'école de Berchem. Il y avait encore la langue des signes flamande aussi. A l'IRSA, il y avait des francophones et des néerlandophones.

Voilà, j'ai grandi comme ça. Comme je l'ai déjà dit, mes parents sont entendants. J'ai une grande famille : mon père avait 21 frères et sœurs. C'est la culture marocaine qui veut ça. On est peut-être 300 dans ma famille. On signait et on parlait. On ne m'a jamais repris, jamais dit : « ce n'est pas comme ça qu'on dit ». C'était très chaleureux. Mes cousins aussi ce sont adaptés à nous, à la langue des signes. Il n'y en a jamais un qui s'est dit : « je vais juste parler ». On est 300 et personne ne s'est dit : « on va juste parler ». A l'âge de 18 ans, j'ai commencé à rencontrer des sourds étrangers, j'ai découvert qu'il y avait plein de sourds. Je suis d'abord allé en Hollande, à Amsterdam. A Amsterdam, il y a plein de sourds ! Jusqu'à ce moment-là, j'étais resté en Belgique. Ensuite, je me suis rendu compte qu'il y en avait beaucoup aussi en Angleterre. Je suis parti là-bas, j'étais super content et j'ai eu envie d'apprendre la langue des signes anglaise. Je suis à présent capable de comprendre le BSL (British Sign Language) et pourtant personne ne me l'a apprise. Je suis resté 6 mois en Angleterre et c'est comme ça que je l'ai apprise. Naturellement, au contact des sourds, j'ai intégré le BSL.

Ensuite, j'ai encore eu envie d'apprendre, de rencontrer des sourds de haut niveau social. Il y a aussi des sourds qui font de chouettes métiers, j'ai eu envie d'en rencontrer. Je suis allé aux Etats-Unis, à Los Angeles. J'y suis resté plus d'un an. Je suis revenu en Belgique et je suis tombé en dépression parce que je me suis rendu compte qu'il y avait un décalage énorme entre la situation aux Etats-Unis et en Belgique. Je pensais que partout, comme en Belgique, les sourds étaient un petit peu laissés à l'abandon. Aux Etats-Unis, je me suis rendu compte qu'il y avait des sourds juristes, avocats, médecins, infirmiers, enseignants etc...qu'ils occupaient exactement les mêmes postes que les entendants. J'ai voyagé partout aux Etats-Unis pour voir si c'était la même situation pour les sourds dans tous les Etats-Unis. Effectivement, il y avait plein de sourds dans les écoles d'assistants sociaux... Ensuite, je suis allé à Washington, dans une école bilingue. La moitié des enseignants étaient sourds et l'autre moitié entendants. Tous avaient un très bon niveau de langue des signes. Qu'on soit directeur ou enseignant, on n'a pas le droit de parler : la seule langue qui a droit de cité, c'est la langue des signes, malgré que la moitié des enseignants soient entendants. Je suis allé rencontrer les petits. Je me suis adressé à eux en leur disant: « je m'appelle RACHID » en épelant mon nom lentement. Les enseignants m'ont dit : « mais pourquoi tu épelles ton nom lentement pour les petits. Tu peux y aller, tu peux signer vite, tu n'es pas obligé de signer lentement ». Dès tout petits, ils sont capables de comprendre la langue des signes très rapide. Je me suis vraiment rendu compte à ce moment-là que les sourds avaient les mêmes capacités que les entendants. Quand on me dit « ça les sourds ne peuvent pas faire, ils ne peuvent pas être interprètes, médecins, politiciens, ils ne peuvent pas aller dans les laboratoires »...c'est faux, il y a beaucoup de sourds qu'ils font des études universitaires. Ma sœur pourrait en témoigner. Moi, j'écris moyennement le français ou l'anglais. Je n'ai pas appris l'anglais dans les textes mais à travers la langue des signes. Par contre, ma sœur, qui est également sourde, elle peut vraiment en témoigner. Elle n'a eu aucun apprentissage oraliste. Elle était à l'IRSA et ensuite elle a été dans une école avec des entendants et elle a réussi ses études en intégration et sans interprète. Au niveau universitaire, elle a arrêté parce qu'elle voulait se consacrer à sa famille mais, sans interprète, elle a quand même réussi ses études. Elle parle le français, le néerlandais, l'anglais, la langue des signes, l'arabe.

Alors, comment est-ce qu'on peut apprendre différentes langues, puisque c'est la question d'aujourd'hui. Moi, j'ai un très bon niveau de LSF (langue des signes française), des notions d'anglais, d'ASL, de langue des signes belge évidemment. J'ai vécu 3 ou 4 mois en Allemagne et en Espagne et je maîtrise donc assez bien la langue des signes espagnole. Si je veux apprendre la langue des signes du pays, il faut que je reste sur place. Aux Etats-Unis, en Californie, je suis resté un mois. J'étais très motivé pour apprendre l'ASL. J'ai rencontré différents sourds, on m'a même demandé si j'étais allé à l'école à New York ou Washington. J'ai répondu : « En Europe ». Ils m'ont dit : « Quoi ? En Europe ? Mais vous avez une super langue des signes américaine, comment avez-vous fait ? Comment l'avez-vous apprise ? ». J'ai répondu que j'étais resté un mois en vacances. Comme je suis d'une famille de sourds, j'apprends très vite les autres langues des signes.

Je reviens à la question des enfants. Ce qui est important, c'est de leur apprendre le français bien évidemment mais d'abord leur apprendre la langue des signes belge, ensuite le français et en 3e le néerlandais comme Ludivine vient de le dire. Le pays est bilingue, c'est important d'apprendre le néerlandais. Par rapport à une 4e langue, la meilleure langue à mon avis, ce serait l'anglais via l'ASL.

Je vais vous expliquer pourquoi. On parlait de signes internationaux ; j'ai travaillé longtemps dans des organisations internationales : à la FMS (Fédération Mondiale des Sourds/World Federation of the Deaf <http://wfdeaf.org>) et à l'EUD (European Union of the Deaf : www.eud.eu). Les sourds sont assez opposés à l'idée d'une langue des signes internationale parce que c'est surtout de l'ASL, c'est comme un monopole, un pouvoir de la langue des signes américaine sur les autres langues des signes. Quand on dit que c'est une langue des signes internationale, on n'est pas d'accord ! A l'EUD et à la FMS, il y a beaucoup de sourds qui sont allés faire leurs études aux Etats-Unis. Donc, en Europe et au niveau international, c'est surtout l'ASL qui est le plus utilisé, comme l'anglais pour les entendants. Donc la langue des signes internationale c'est un petit peu un trucage : c'est de l'ASL camouflée à laquelle on a rajouté un peu de signes de différents pays pour respecter la culture de ces différents pays. C'est donc important d'apprendre l'ASL.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Formation d'interprètes en langue des signes.

Dans une précédente Parentière nous vous annoncions qu'un projet de formation d'interprètes en langue des signes était en cours d'élaboration. Celui-ci a été pensé par deux Universités (Namur et Liège), une Haute école (Marie Haps) et une asbl (ABILS).

Nous pouvons désormais ajouter que ce projet devrait voir le jour en 2014. D'ici là, le temps restant sera mis à profit pour organiser la mise sur pied du projet ainsi que sa coordination. D'autres partenaires s'ajoutent à ce projet en cours de route : les Hautes écoles de Liège et de Bruxelles ainsi que l'Institut Cooremans. Ce projet a été présenté au ministre de l'Enseignement supérieur (Jean-Claude Marcourt) qui le soutient.

De plus, le ministre a constaté que la loi ne prévoit aucun aménagement raisonnable pour permettre aux étudiants porteurs d'un handicap d'accéder à l'enseignement supérieur. (Ceux-ci étaient organisés à l'initiative des Hautes écoles et Universités elles-mêmes.)

Souhaitant réagir à cela, il envisage de proposer au gouvernement un avant-projet de décret qui concernerait l'enseignement supérieur inclusif.

Source : www.lavenir.net - 05/07/2013

*** **

Le musée Magritte accessible en langue des signes.

Désormais, le Musée Magritte de Bruxelles dispose d'un Visio guide. Une tablette tactile reprend 21 œuvres de Magritte présentées en langues des signes (langue des signes francophone belge-LSFB, langue des signes flamande-VGT et langue des signes internationales-ISL); celles-ci peuvent être sous-titrées (en français, néerlandais et anglais).

Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration de la FFSB, Art et Culture, Educateam et SignFuse; avec le soutien des fonds Elia et Samsung.

Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17h + vérifier les prix.

Source : www.ffsb.be

*** **

Suivez en ligne le déroulement de l'évaluation de votre handicap

Désormais, sur « Handiweb » (www.handiweb.be), le dossier en ligne pour les personnes handicapées, vous pouvez suivre pas à pas le déroulement de l'évaluation de votre handicap.

Les informations suivantes sont par exemple disponibles :

- Une décision concernant mon dossier peut-elle être prise sur la base des informations qui ont été envoyées à la DG Personnes handicapées (décision « sur pièces ») ?
- La DG Personnes handicapées a-t-elle bien enregistré que je relève du régime de traitement prioritaire ?
- Vais-je être appelé pour un entretien avec un médecin de la DG Personnes handicapées ?
- Un médecin de la DG Personnes handicapées va-t-il venir à mon domicile ?
- A quelle date, à quelle heure, où et avec qui vais-je avoir un entretien ?

Handiweb n'est pas uniquement accessible aux personnes handicapées ou à leurs mandataires. Ainsi, les assistants sociaux des CPAS et mutualités, ainsi que les utilisateurs de Communit-e, ont également accès à tous les dossiers au moyen de leur propre carte d'identité électronique.

Via Handiweb, vous pouvez découvrir les demandes qui sont en cours chez nous pour une personne déterminée, les mesures auxquelles cette personne peut encore prétendre, l'état d'avancement d'une demande, ...

Sur Handiweb, quelques documents sont également disponibles :

- l'attestation générale de reconnaissance du handicap;
- le document dans lequel figure la dernière décision relative à l'allocation;
- les formulaires vierges que le demandeur doit encore nous remettre après les avoir complétés.

Source:

<http://www.handicap.fgov.be/fr/news/suivez-en-ligne-le-deroulement-de-l-evaluation-de-votre-handicap>

INTERVIEW AVEC AUDREY ZIANS

Nous avons interviewé Audrey Zians, étudiante sourde profonde.

Déjà diplômée en traduction et interprétariat, elle vient de terminer son master en Droit à l'ULg et a remporté, avec son équipe, le concours international de plaidoiries en Droit de l'Union européenne de Lille.

• **Apedaf : Avez-vous appris les langues étrangères dans une école avec des entendants, en intégration, ou dans une école pour sourds ?**

J'ai d'abord étudié l'anglais (ainsi que le latin et le grec ancien) en secondaire, avec les entendants en intégration. Ensuite, j'ai étudié l'italien et l'allemand durant mon master en traduction à l'Institut Libre Marie Haps. En parallèle, j'ai continué à suivre des cours du soir en anglais, toujours à Marie Haps. Et enfin, pendant mon master en droit à l'Université de Liège, j'ai poursuivi mon apprentissage de l'allemand.

• **Apedaf : Si vous étiez dans une école avec des entendants, comment faisiez-vous pour les épreuves de compréhension à l'audition ?**

Elles étaient remplacées par des épreuves de compréhension à la lecture.

• **Apedaf : Comment avez-vous développé les compétences en :**

Écrit ? Comme les autres
Compréhension à la lecture ? Idem
Expression orale ? Logopédie et travail sur mon articulation.

• **Apedaf : Pour vous, à quel point l'apprentissage de la langue des signes d'un pays (par exemple l'espagnol), vous permet-il une connaissance globale de la langue ?**

Pour moi, l'un n'a rien à voir avec l'autre. La langue orale d'un pays et la langue des signes du même pays sont deux langues complètement différentes.

• **Apedaf : Selon vous, pour l'apprentissage d'une langue, qu'est-ce qui aide le plus : la LPC (ou Cued Speech) ou la langue des signes et pour quelles compétences ?**

La LPC. Etant donné que la langue des signes est une langue complètement différente de la langue orale, utiliser l'une pour apprendre l'autre n'est pas une bonne méthode selon moi. La LPC par contre n'est qu'une aide à la compréhension de la langue orale et permet de se centrer sur celle-ci, donc de favoriser son apprentissage. Ceci vaut pour toutes les compétences liées à la langue orale: grammaire, vocabulaire, expression orale, écrite, etc.

COUP DE COEUR

Nuancier des émotions



Un nuancier comprenant 20 émotions illustrées par le signe officiel de la langue des signes belge.

On retrouve les sentiments suivants :

gentil, méchant, content, triste, malade, fâché, peur, courageux, fort, fier, amoureux, nerveux, calme, moqueur, découragé, fatigué, en forme, inquiet, gêné et curieux.

Cet outil est très important pour communiquer avec l'enfant sourd sur comment il se sent. Il pourra, grâce à ce nuancier, pointer le sentiment qu'il ressent et être ainsi mieux compris par son entourage.

On peut réaliser des petits jeux de mimes avec le nuancier : on choisit une émotion et on la mime pour que les autres devinent le sentiment.

C'est important de passer par cette phase de jeux en collectif pour introduire le nuancier en classe mais aussi pour apprendre à mieux exprimer ses émotions.

Source : <http://madamealizee.eklablog.com/nuancier-des-emotions-46628156>



CARNET ROSE

10 petits doigts, 10 petits orteils, des yeux comme des étoiles et un charmant petit nez !



Hélia

Née le 4 juillet 2013

Pour le grand bonheur de ses parents
Delphine et Benoît VAN EYLL - SCHMIDT

(Aide pédagogique de Bruxelles)

Fille ou garçon ? Le mystère est levé !

Ayman

Né le 24 juillet 2013

Premier fils de Michel JORIS et Zaynab El Andaloussi

(Chargé de projets d'Education permanente)



P'TITE CITATION A MEDITER

Qui apprend une nouvelle langue acquiert une nouvelle âme.

Juan Ramon Jimenez

PETITES ANNONCES

Le prochain week-end LPC:

Que vous soyez débutant, balbutiant, codeur confirmé, parent, famille, professionnel, étudiant, sympathisant... vous trouverez un groupe de LPC qui rencontrera vos attentes.

Les cours peuvent être dispensés aux enfants à partir de 7 ans (s'il n'y a pas assez d'enfants d'un même niveau pour constituer un groupe, les enfants seront intégrés dans les groupes d'adultes suivant leur niveau).

Quand : vendredi 8 novembre à partir de 18h30 au dimanche 10 novembre à 16h.

Lieu : Au Domaine de Mambaye, route de Barisart 291 à 4900 Spa
Une navette disponible de la gare de Spa vers Mambaye (heure et prix encore à définir)

Prix : à titre indicatif
• Résidentiel : entre 70 et 80 €
• Externe : entre 45 et 55€

Pour participer au week-end, il faut être en règle de cotisation pour l'année 2013. Le montant de la cotisation (25€) est valable pour toute la famille.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription :

Anick Van Santfoort
rue Charles Dubois, 25
B - 1342 Limelette
tél : + 32 (0)10 41 89 24 - fax : +32(0)10 60 63 33
email : lpc.belgique@gmail.com

Source : <http://www.lpcbelgique.be/week-end-lpc/>



Stage de lecture labiale à Wépion les 11-12-13 octobre 2013 :



Nous sommes heureux de vous inviter tous, malentendants et devenu sourds, accompagnants, logopèdes et candidats moniteurs de lecture labiale à notre stage qui se déroulera au mois d'octobre.

Quand : du vendredi 11 octobre à 17 h au dimanche 13 octobre à 16 h.

Lieu : Centre de la Communauté Française
« La Marlagne » : Chemin des Marronniers, 26 - 5100 Wépion (au sud de Namur).

Prix :
• Résidentiel : entre 72 € (membres) et 82 € (non-membres)
• Externe : 35 €
(Collations et repas de midi inclus).

Ne tardez pas à vous inscrire !
Le nombre de place est limité et les inscriptions seront enregistrées en fonction de la date de réception du virement avec la communication « stage + nom du participant ».
Dernier délai : 1er octobre.

Paiement au compte : 310-1983500-33
Ou code Iban BE79 3101 98350033 - code BIC : BBRUBEBB pour l'étranger.
Les Malentendants asbl 1421 Braine-l'Alleud (Ophain)

Plus d'infos :

Hélène DECONINCK
Klimoplaan, 15 • 1702 GROOT-BIJGAARDEN
email : helene.deconinck@skynet.be - Fax 02/466.46.

Source : http://www.malentendants.be/?page_id=193



NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



Ce silence qui faisait trop de bruit

LAMOT Anne
TheBookEdition.com, 2013

Née en Belgique en 1960, Anne Lamot a un peu plus de 30 ans quand les premiers signes de faiblesses auditives apparaissent. A ceci s'ajoutent progressivement des acouphènes qui ne la quitteront plus. Parce qu'une souffrance inconnue est une souffrance incomprise, l'auteure décide de traduire ce qu'elle ressent, de nous offrir un témoignage à cœur ouvert.

Elle crée son personnage: Jeanne "Parce que Je...Anne, c'est un peu moi, mais pas seulement..."

« Ce silence qui faisait trop de bruit » est une suite de réflexions, un cheminement moral où les sentiments, parfois contradictoires, se succèdent, voire s'entremêlent.

Pour que chacun puisse se retrouver, à un moment ou à un autre.

Si vous désirez le commander :
<http://www.thebookedition.com/ce-silence-qui-faisait-trop-de-bruit-anne-lamot-p-94037.html>



QUATRO avec Tibou

ASMT, 2012

Ce jeu, "QUATRO avec Tibou", est né de la volonté de de l'Association des Sourds et Malentendants du Tournais (ASMT) (<http://www.tournai-sourds.be>) de favoriser la communication entre les personnes sourdes, malentendantes et entendantes au travers d'une activité ludique.

Il permet également d'initier le grand public (adultes et enfants à partir de 12 ans) à la Langue des Signes de Francophone Belgique (LSFB).

La boîte contient une planche de jeu, une planche Alphabet, une planche « Chiffres » et 4 paquets de 27 cartes.

Pour mieux comprendre son principe, vous pouvez visionner un reportage réalisé par la chaîne de télé locale de Tournai « notele.be ».

http://www.notele.be/index.php?option=com_content&task=view&id=22817&Itemid=31



Manuel d'enseignement de la LPC chez des enfants sourds

LEJEUNE Brigitte et MIESSE Gabrielle
ELSEVIER-MASSON, 2012

La Langue française Parlée Complétée (LPC), combinaison de lecture labiale et d'informations manuelles, est l'un des moyens de communication visuelle destinés aux enfants sourds, en parallèle d'un appareillage adapté. Les auteures de cet ouvrage ont mis au point des exercices ludiques, qui doivent être utilisés régulièrement et sur de courtes périodes, en vue d'enseigner à l'enfant sourd le décodage de la LPC. Expérimentée avec des enfants en début et en fin de scolarité primaire, cette méthode d'exercices adaptés à la tranche d'âge 5-9 ans aidera l'enfant à décoder les mouvements de la main associés aux mouvements de la bouche et du visage.

Avec ce manuel, les auteures proposent aux orthophonistes (logopèdes) enseignant la LPC un support permettant une grande souplesse d'utilisation : les consignes peuvent être simplifiées ou complexifiées, la progression des exercices peut s'adapter aux compétences de chaque enfant. Un CD-Rom comprend l'ensemble des exercices et planches de jeu du livre, imprimables en couleurs, pour faciliter l'utilisation de la méthode. Brigitte Lejeune est licenciée en logopédie, docteur en sciences psychologiques, chargée de cours adjointe à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège et directrice adjointe du Centre Médical d'Audiophonologie, à Liège. Gabrielle Miesse a obtenu un Master en logopédie à l'Université de Liège, est spécialisée dans le domaine de la surdité et travaille actuellement au Centre Médical d'Audiophonologie, à Liège.



Atelier d'initiation à la langue des signes

Notre atelier d'initiation à la langue des signes reprend dès fin septembre ! Venez y apprendre les bases d'une langue très riche pour pouvoir communiquer avec des personnes sourdes.

Il se déroule chaque mercredi de 17h30 à 19h30 (sauf congés scolaires).
Adresse : rue Van Eyck, 11A - 1050 Bruxelles
Inscriptions : 02/644 66 77 ou h.almeida@apedaf.be.

Ne manquez pas la Journée Mondiale des Sourds ce 28 septembre à Liège !

Des animations, des stands, des conférences et bien d'autres surprises vous attendent, dans une ambiance turquoise...

Plus d'infos sur le site de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique : www.ffsb.be

Journée sans voiture - Bruxelles-Champêtre le 22 septembre 2013

L'APEDAF se mobilisera une nouvelle année pour la Journée sans voiture le 22 septembre prochain. Nous serons présents sur le site de « Bruxelles Champêtre » pour sensibiliser le tout public à la présence de sourds et plus particulièrement d'enfants sourds dans la circulation.

Infos : www.bruxelles-champetre.be

Nous serons au stand d'infos, Place des Palais, devant le Palais Royal. Nous espérons vous y rencontrer.

Afin d'informer au mieux les familles d'enfants sourds sur les possibilités de loisirs, Le groupe ESPAS (Echange, Surdité, Projets, Assistants Sociaux) souhaite recenser tous les clubs sportifs, mouvements de jeunesse, asbl, académies etc... qui ont accueilli vos enfants sourds parmi une majorité d'entendants.

Ces informations seront précieuses pour les nouveaux parents.
Vous pouvez les envoyer à service.social@apedaf.be

Merci pour votre collaboration !



Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction